



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SPECTACLE DE FIN D'ANNEE "REVES
DE LUMIERE" AVEC L'ASSOCIATION DEUX EX
MACHINA AVEC LA COMPAGNIE DEUX EX
MACHINA**

**DÉCISION N° AU-18-399
EN DATE DU 21 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser un spectacle aérien afin de proposer une animation de fin d'année aux vincennois ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la compagnie Deux ex machina, sise 11 avenue de Bourgneuf – 44250 SAINT BREVIN L'OCEAN représentée par Frédéric Delaunay, producteur, aux fins d'assurer le spectacle le samedi 15 décembre 2019 ; le montant de la prestation s'élève à treize mille cinq cent soixante euros (13560 €) TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL